

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie –UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2006. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes.

BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2006

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30 juin 2006	30 juin 2005	30 décembre 2005
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	22 563	30 461	23 822
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	88 676	118 060	166 001
Créances sur la clientèle	3	952 762	814 798	885 119
Portefeuille-titre commercial	4	37 729	47 416	16 708
Portefeuille d'investissement	5	82 063	58 715	61 135
Valeurs immobilisées	6	34 893	31 853	32 878
Autres actifs	7	25 309	27 564	26 491
TOTAL ACTIF		1 243 995	1 128 867	1 212 154
Banque centrale et CCP		-	3 100	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	85 665	58 035	73 711
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	879 612	787 589	863 250
Emprunts et ressources spéciales	10	80 380	90 940	85 023
Autres passifs	11	50 113	41 599	41 141
TOTAL PASSIF		10 95 770	981 263	1 063 125
CAPITAUX PROPRES				
Capital		50 000	50 000	50 000
Réserves		91 983	91 984	91 984
Autres capitaux propres		22	56	39
Résultat reporté		135	2	2
Résultat de la période		6 085	5 562	7 004
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	148 225	147 604	149 029
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 243 995	1 128 867	1 212 154

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2006
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30 juin 2006	30 juin 2005	31 décembre 2005
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	13	190 686	198 348	209 636
Crédits documentaires	14	126 357	86 409	83 272
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		317 043	284 757	292 908
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement en faveur de la clientèle	15	80 688	56 354	80 573
Engagements sur titres (Participations non libérées)	16	331	492	492
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		81 019	56 846	81 065
ENGAGEMENTS REUS				
Garanties reçues	17	398 605	370 641	396 729
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		398 605	370 641	396 729

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2006
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30 juin 2006	30 juin 2005	31 DEC
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	18	36 562	33 072	68 718
Commissions	19	9 155	9 117	17 942
Gains sur portefeuille-titres commercial et opér finan	20	3 038	3 134	6 448
Revenus du portefeuille d'investissement	21	2 597	2157	3 510
<i>Total produits d'exploitation bancaire</i>		51 352	47 480	96 618
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	22	14 867	12 677	26 198
Commissions encourues		1 074	683	1 584
<i>Total charges d'exploitation bancaire</i>		15 941	13 360	27 782
PRODUIT NET BANCAIRE		35 411	34 120	68 836
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	23	(2 023)	(4 074)	(12 352)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	24	(71)	7	(355)
Autres produits d'exploitation		766	570	2 002
Frais de personnel		(13 771)	(12 485)	(25 723)
Charges générales d'exploitation	25	(7 835)	(7 098)	(14 632)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(3 396)	(3 232)	(7 700)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 081	7 808	10 076
Résultat des autres éléments ordinaires	26	4	49	(661)
Impôts sur les sociétés	27	(3 000)	(2 295)	(2 411)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 085	5 562	7 004
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 085	5 562	7 004
RESULTAT PAR ACTION (DT)		0,609	0,545	0,700

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2006
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30 juin 2006	30 juin 2005	Exercice 2004
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		48 444	44 217	93 192
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(14 629)	(12 240)	(27 558)
Prêts / Remboursement de prêts aux établissements financiers		(470)	6 905	(12 846)
Dépôts / Retraits dépôts des autres établissements financiers		(689)	(707)	(118)
Prêts / Remboursement prêts accordés à la clientèle		(68 479)	(15 540)	(92 344)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		43 077	61 576	102 027
Acquisition / Cession des titres de placement		(20 623)	1 092	30 973
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(19 873)	(20 619)	(42 397)
Autres flux de trésorerie d'exploitation		5 995	2 662	6 426
Impôts sur les sociétés		152	(2 434)	(5 768)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		(27 397)	64 912	77 279
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Revenus encaissés du portefeuille d'investissement		2 049	2 572	2 882
Acquisitions / Cessions du portefeuille d'investissement		(20 491)	(682)	(2 446)
Acquisitions / Cessions des immobilisations		(5 376)	(4 667)	(10 519)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(23 818)	(2 777)	(10 083)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement des emprunts		(27 500)	13 500	49 000
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(5 697)	(6 258)	(11 544)
Dividendes versés		(7 000)	(9 214)	(9 220)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(40 197)	(1 972)	28 236
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(91 414)	60 163	95 432
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		102 259	6 827	6 827
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période		10 845	66 990	102 259

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**1. Présentation de la banque**

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 50 000 000 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

LES ETATS FINANCIERS DE L'UBCI SONT PREPARES ET PRESENTES CONFORMEMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GENERALEMENT ADMIS EN TUNISIE NOTAMMENT A LA NORME COMPTABLE GENERALE N° 01 DU 30 DECEMBRE 1996 ET LES NORMES COMPTABLES BANCAIRES (NCT 21 A 25) APPLICABLES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 1999 ET AUX REGLES DE LA BANQUE CENTRALE DE LA TUNISIE EDICTEES PAR LA CIRCULAIRES N° 91-24 DU 17 DECEMBRE 1991 TELLE QUE MODIFIEE PAR LES CIRCULAIRES N° 99-04 ET N° 2001-12.

3. méthodes comptables appliquées

LES ETATS FINANCIERS DE L'UBCI SONT ELABORES SUR LA BASE DE LA MESURE DES ELEMENTS DU PATRIMOINE AU COUT HISTORIQUE.

LES PRINCIPES COMPTABLES LES PLUS SIGNIFICATIFS SE RESUMENT COMME SUIVANT :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

LES ENGAGEMENTS DE LA BANQUE SONT COMPOSES DES RUBRIQUES SUIVANTES :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

LES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT SONT PORTES EN HORS BILAN A MESURE QU'ILS SONT CONTRACTES ET SONT TRANSFERES AU BILAN AU FUR ET A MESURE DES DEBLOCAGES DES FONDS POUR LA VALEUR NOMINALE.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24. (modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999).

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les engagements douteux (ou actifs préoccupants) (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

LES PROVISIONS SONT DETERMINEES SELON LES TAUX PREVUS PAR LA CIRCULAIRE DE LA BCT APRES DEDUCTION DES GARANTIES CONSIDEREES COMME VALABLES.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- ✓ les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- ✓ les garanties matérialisées par des instruments financiers;
- ✓ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- ✓ les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- ✓ les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) TITRES D'INVESTISSEMENTS : CE SONT DES TITRES ACQUIS AVEC L'INTENTION FERME DE LES DETENIR, EN PRINCIPE, JUSQU'À LEUR ECHEANCE SUITE A UNE DECISION QUI RESULTE GENERALEMENT D'UNE POLITIQUE PROPRE AU PORTEFEUILLE TITRE D'INVESTISSEMENT.
- b) TITRES DE PARTICIPATION : CE SONT LES PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES CO-ENTREPRISES ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES. CE SONT LES TITRES DONT LA POSSESSION DURABLE EST ESTIMEE UTILE A L'ACTIVITE DE LA BANQUE.

COMPTABILISATION ET EVALUATION A LA DATE D'ARRETE

LES TITRES SONT COMPTABILISES A LA DATE D'ACQUISITION POUR LEUR COUT D'ACQUISITION TOUS FRAIS ET CHARGES EXCLUS A L'EXCEPTION DES HONORAIRES D'ETUDE ET DE CONSEIL ENGAGES A L'OCCASION DE L'ACQUISITION DE TITRES D'INVESTISSEMENT, DE PARTICIPATION OU DE PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES CO-ENTREPRISES ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES :

LES PARTICIPATIONS SOUSCRITES ET NON LIBEREES SONT ENREGISTREES EN ENGAGEMENTS HORS BILAN POUR LEUR VALEUR D'EMISSION.

A LA DATE D'ARRETE, IL EST PROCÉDÉ A L'EVALUATION DES TITRES COMME SUIT :

- LES TITRES DE TRANSACTION : CES TITRES SONT EVALUES A LA VALEUR DE MARCHÉ (LE COURS BOURSIER MOYEN PONDÉRE). LA VARIATION DU COURS CONSECUTIVE A LEUR EVALUATION A LA VALEUR DE MARCHÉ EST PORTÉE EN RESULTAT.
- LES TITRES DE PLACEMENT : CES TITRES SONT VALORISES POUR CHAQUE TITRE SEPARÉMENT A LA VALEUR DU MARCHÉ POUR LES TITRES COTÉS ET A LA JUSTE VALEUR POUR LES TITRES NON COTÉS. IL NE PEUT Y AVOIR DE COMPENSATION ENTRE LES PLUS-VALUES LATENTES DE CERTAINS TITRES AVEC LES PERTES LATENTES SUR D'AUTRES TITRES.
LA MOINS-VALUE LATENTE RESSORTANT DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LA VALEUR COMPTABLE ET LA VALEUR DE MARCHÉ DONNE LIEU A LA CONSTITUTION DE PROVISION CONTRAIREMENT AUX PLUS-VALUES LATENTES QUI NE SONT PAS CONSTATEES.
- LES TITRES D'INVESTISSEMENT : LE TRAITEMENT DES PLUS VALUES LATENTES SUR CES TITRES EST LE MEME QUE CELUI PREVU POUR LES TITRES DE PLACEMENT. LES MOINS-VALUES LATENTES NE FONT L'OBJET DE PROVISION QUE DANS LES DEUX CAS SUIVANT :
 - UNE FORTE PROBABILITE QUE L'ETABLISSEMENT NE CONSERVE PAS CES TITRES JUSQU'À L'ECHEANCE.
 - L'EXISTENCE DE RISQUES DE DEFAILLANCE DE L'EMETTEUR DES TITRES.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques *	15 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

Les dotations sur les acquisitions de la période sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

* Pour le matériel informatique et afin de mieux refléter la consommation des avantages économiques futurs liés à ces biens, la banque est passée de l'amortissement linéaire à l'amortissement dégressif.

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

LES OPERATIONS EN DEVICES SONT TRAITEES SEPAREMENT DANS UNE COMPTABILITE AUTONOME AU TITRE DE CHACUNE DES DEVICES CONCERNEES ET SONT CONVERTIES DANS LA COMPTABILITE EN MONNAIE DE REFERENCE SUR LA BASE DU COURS DE CHANGE MOYEN INTERBANCAIRE A LA DATE D'ARRETE UTILISE POUR L'ENSEMBLE DES OPERATIONS COMPTABILISEES DANS CHAQUE DEVISE AU COURS DE CETTE PERIODE.

3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

LA BANQUE A OPTÉ POUR LA COMPTABILISATION PROGRESSIVE EN PASSIF DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE CORRESPONDANT A L'INDEMNITE DE RETRAITE DUE, CONFORMEMENT A LA CONVENTION COLLECTIVE APPLICABLE AU SECTEUR BANCAIRE ET AUX AUTRES AVANTAGES DUS EN APPLICATION DE LA POLITIQUE INTERNE DE LA BANQUE.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2006 à 4 369 KDT. A cette date, un montant de 3 110 KDT est déjà porté au passif du bilan dont 383 KDT imputés sur le premier semestre 2006. Le reliquat, soit 1 259 KDT sera étalé sur une période de 3 ans à raison du un cinquième par année jusqu'au exercice 2009.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable. Dans son article 39, la loi de Finances autorise les banques à déduire de l'assiette imposable relative à l'exercice 1999 et suivants, à concurrence de 100% les créances abandonnées en principal et intérêt détenues sur des entreprises en difficulté.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1- ACTIFS

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

LE SOLDE DE CETTE RUBRIQUE A ATTEINT AU 30 JUIN 2006 UN MONTANT DE 22 563 KDT CONTRE 30 461 KDT AU 30 JUIN 2005 ET S'ANALYSE COMME SUIT :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Caisse	9 023	8 605	8 753
Comptes ordinaires BCT	13 539	21 855	15 067
Chèques Postaux	1	1	2
	<u>22 563</u>	<u>30 461</u>	<u>23 822</u>

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

LE SOLDE DE CETTE RUBRIQUE A ATTEINT AU 30 JUIN 2006 UN MONTANT DE 88 676 KDT CONTRE 118 060 KDT AU 30 JUIN 2005 ET SE PRESENTE COMME SUIT :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	47 590	64 369	99 537
Banques de dépôts	4	4	15 504
Banques non-résidentes	25 095	32 213	35 282
Organismes financiers spécialisés	15 750	21 221	15 280
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	237	253	398
	<u>88 676</u>	<u>118 060</u>	<u>166 001</u>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
BCT	47 590				47 590
Banques de dépôts	4				4
Banques non-résidentes	25 095				25 095
Organismes financiers	1 030	2 060	12 660	-	15 750
* Entreprise liée : UTL	1 030	2 060	12 660	-	15 750
* Autres organismes financiers spécialisés	-	-	-	-	-
Créances rattachées	237				237
	<u>73 956</u>	<u>2 060</u>	<u>12 660</u>		<u>88 676</u>

(1) CETTE RUBRIQUE ENREGISTRE LES PRETS OU PLACEMENTS DE LA BANQUE, EN DINARS OU EN DEVISES, DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES NEGATIFS OU DES PONCTIONS DE LIQUIDITE DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2006 à 952 762 KDT contre 814 798 KDT au 30 juin 2005 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Portefeuille escompte	(1)	727 330	588 887	665 656
Comptes débiteurs de la clientèle	(2)	121 027	110 826	110 989
Crédits sur ressources spéciales	(3)	51 511	58 995	54 924
Autres crédits à la clientèle	(4)	159 108	166 319	158 940
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		4 849	3 570	4 115
Total brut		1 063 825	928 597	994 624
Provisions sur crédits à la clientèle	(5)	(111 063)	(113 799)	(109 505)
Total net		952 762	814 798	885 119

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
- Portefeuille escompte	178 195	272 021	194 924	82 190	727 330
- Compte débiteur de la clientèle	121 027				121 027
- Crédits sur ressources spéciales	10 151	5 807	29 864	5 689	51 511
- Autres crédits à la clientèle	150 499		8 609		159 108
- Créances rattachées	4 849				4 849
	464 721	277 828	233 397	87 879	1 063 825

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Autres que les classes II, III, IV).

(3) Crédits sur ressources spéciales

CES CREDITS SONT FINANCES SUR DES FONDS SPECIAUX D'ORIGINE BUDGETAIRE OU EXTERIEURE AFFECTES A DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SPECIFIQUES.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2006 à 159 108 KDT contre un solde de 166 319 KDT au 30 juin 2005 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Total créances douteuses	(i)	161 966	163 971	162 104
Valeurs impayées		5 990	11 633	6 179
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		8 609	11 321	9 176
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	2 952	668	1 064
Agios réservés classe 2,3,4		(20 409)	(21 274)	(19 583)
		159 108	166 319	158 940

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Classe 2	4 726	1 026	7 158
Classe 3	10 102	22 160	9 334
Classe 4	126 729	119 511	126 029
	141 557	142 697	142 521

(ii) CE SONT DES AVANCES ACCORDEES A LA CLIENTELE AUTRES QUE BANCAIRES OU FINANCIERES. CES AVANCES SONT REMUNEREES PAR LA PERCEPTION D'AU MOINS 15 JOURS D'INTERETS CALCULES AU TAUX APPLIQUE AU COMPTE A TERME OU AU BON DE CAISSE MAJORE D'UN POINT DE POURCENTAGE. CETTE AVANCE EST GARANTIE PAR LE NANTISSEMENT DU BON DE CAISSE.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2005		109 505
Dotations		2 825
Reprises	(i)	1 267
Provisions au 30 juin 2006		111 063

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:

Reprise sur créances recouvrées	1 257
Reprises sur créances radiées	0
Reprise sur créances passées par pertes	10
	1 267

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2006 un montant de 37 729 KDT contre 47 416 KDT au 30 juin 2005 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	5 428	7 929	2 091
Bons de trésor cessibles BTC	28 990	35 756	11 704
Autres obligations	2 000	2 000	2 000
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	526	940	128
Total brut	37 738	47 419	16 717
Provision pour dépréciation	<9>	<3>	<9>
Total Net	37 729	47 416	16 708

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2006 à 82 063 KDT contre 58 715 KDT au 30 juin 2005 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Titres de participation	11 337	9 852	9 538
Parts dans les entreprises liées (i)	27 510	24 383	26 540
Titres d'investissement	43 314	25 552	25 543
Créances rattachées aux titres d'investissement	1 865	458	1 406
Total brut	84 026	60 245	63 027
Provision pour dépréciations de titres	(1 963)	(1 530)	(1 892)
Total Net	82 063	58 715	61 135

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 34 893 KDT au 30 juin 2006 contre 31 853 KDT au 30 juin 2005 et s'analysent comme suit

	<u>31/12/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Valeurs brutes en début de période	88 264	80 262	80 262
Acquisitions	5 412	4 694	10 268
Cessions	(32)	(351)	(2 266)
Valeurs brutes en fin de période	93 644	84 605	88 264
Amortissements	(58 201)	(52 700)	(54 836)
Provisions pour dépréciation	<550>	<52>	(550)
Valeurs nettes en fin de période	34 893	31 853	32 878

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2006 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/05	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/06	Amort au 31/12/05	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30-06-06	V. Nette au 30/06/06
Fonds de Commerce	595	-15	580	118	12	0	130	450
Immobilisations d'exploitation	18 716	4 257	22 973	8 649	341	0	8 990	13 983
Immobilisations hors exploitation	564	101	665	88	14	0	102	563
Agencements et aménagements	15 679	1 139	16 818	9 225	591	0	9 816	7 002
Mobilier et Matériels	29 223	742	29 965	22 051	1 359	0	23 410	6 555
Matériel de Transport	981	-30	951	682	48	-31	699	252
Immobilisations en Cours	4 508	-1518	2 990	0			0	2 990
Immobilisations Incorporelle	17 998	704	18 702	14 023	1 031		15 054	3 648
Provisions pour dépréciation								-550
Total Général	88 264	5 380	93 644	54 836	3 396	-31	58 201	34 893

Note 7 - Autres actifs

LE SOLDE DE CETTE RUBRIQUE A ATTEINT 25 309 KDT AU 30 JUIN 2006 CONTRE 27 564 KDT AU 30 JUIN 2005 ET SE DETAILLE COMME SUIV :

		<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Débiteurs divers	(i)	17 359	18 815	20 307
Comptes de régularisation	(ii)	5 610	6 095	3 873
Comptes de Stock		-	4	45
Siège, succursale et agences		103	38	12
Créances prises en charge par l'Etat		2 601	2 612	2 618
		<u>25 673</u>	<u>27 564</u>	<u>26 855</u>
Provision sur autres actifs		(364)		(364)
		<u>25 309</u>	<u>27 564</u>	<u>26 491</u>

(i) Le compte débiteurs divers s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Prêts et avances au personnel	13 263	14 071	14 132
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	209	509	209
Retenue à la source	24	78	43
Etat, impôt et taxes	-	-	1 474
Autres débiteurs divers	3 863	4 157	4 449
	<u>17 359</u>	<u>18 815</u>	<u>20 307</u>

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 379	2 886	1 980
Produits à recevoir	865	1 008	850
Débets à régulariser et divers	1 135	1 515	878
Compensation reçue	231	686	165
	<u>5 610</u>	<u>6 095</u>	<u>3 873</u>

4.2- PASSIFS**Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Le solde de ce poste a atteint 85 665 KDT au 30 juin 2006 contre 58 035 KDT au 30 juin 2005 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Banques de dépôt	(i)	20 019	1066	-
Banques d'investissement			-	26
Banques non-résidentes	(ii)	64 388	55 891	71 860
Organismes financiers spécialisés	(iii)	851	951	1 540
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		407	127	285
		<u>85 665</u>	<u>58 035</u>	<u>73 711</u>

(i) LE SOLDE DE CE COMPTE S'ANALYSE COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
<u>Banques de dépôt</u>			
Comptes ordinaires	19	66	-
Emprunts au jour le jour et à terme	20 000	1 000	-
	<u>20 019</u>	<u>1 066</u>	<u>-</u>

(ii) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
<u>Banques non-résidentes installées à l'étranger</u>			
Comptes ordinaires	1 720	10 578	1 864
Emprunts au jour le jour et à terme	62 668	45 313	69 996
	<u>64 388</u>	<u>55 891</u>	<u>71 860</u>

(iii) L'ANALYSE DE CE COMPTE SE PRESENTE COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
<u>Organismes financiers spécialisés</u>			
Comptes ordinaires	851	951	1 540
	<u>851</u>	<u>951</u>	<u>1 540</u>

LES DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS ONT UNE DUREE RESIDUELLE QUI N'EXCEDE PAS LES 3 MOIS.

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 879 612 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 787 589 KDT au 30 juin 2005. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Comptes à vue	(i)	343 865	362 802	337 546
Comptes d'épargne	(ii)	253 863	231 665	241 283
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	197 671	121 199	184 463
Autres sommes dues à la clientèle		31 806	28 011	20 836
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	50 500	42 500	78 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		1 907	1 412	1 122
		<u>879 612</u>	<u>787 589</u>	<u>863 250</u>

LA VENTILATION DES DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE SELON LA DUREE RESIDUELLE SE PRESENTE COMME SUIT :

	JUSQU'A 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS ET MOINS D'1 AN	PLUS D'1 AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
COMPTES A VUE	343 865				343 865
COMPTES D'EPARGNE	253 863				253 863
CAT/BC ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	103 614	72 522	21 535		197 671
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	31 806				31 806
CERTIFICAT DE DEPOT ET BONS DE TRESOR SOUSCRIT PAR LA CLIENTELE	50 500				50 500
DETTES RATTACHEES	1 907				1 907
TOTAL	785 555	72 522	21 535	0	879 612

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	30/06/06	30/06/05	31/12/05
Compagnies d'assurances	5 145	3 032	4 466
Entreprises publiques	22 972	51 647	48 027
Autres clientèles commerciales	98 557	115 344	94 182
Comptes de non-résidents	83 393	83 262	83 890
Clients particuliers	133 798	109 517	106 981
	343 865	362 802	337 546

(ii) LES COMPTES D'EPARGNE SONT ANALYSES AINSI :

	30/06/06	30/06/05	31/12/05
Comptes spéciaux d'épargne	213 607	193 210	201 198
Comptes d'épargne investissement	355	375	375
Comptes d'épargne logement	26 709	25 734	26 887
Autres	13 192	12 346	12 823
	253 863	231 665	241 283

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi-projet, et épargne voyage.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/06	30/06/05	31/12/05
Bons de caisse	91 987	81 168	84 243
Dépôts à terme	67 282	16 213	26 665
Placements en devises	38 402	23 818	73 555
	197 671	121 199	184 463

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque. Les certificats de dépôt ont une durée minimale de 90 jours et maximale de 5 ans.

	30/06/06	30/06/05	31/12/05
Entreprises étatiques	37 500	34 000	55 000
Sociétés privées	13 000	8 500	23 000
Compagnie d'assurances	-	-	-
	50 500	42 500	78 000

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

LE SOLDE DE CETTE RUBRIQUE A ATTEINT 80 380 KDT AU 30 JUIN 2006 CONTRE UN SOLDE DE 90 940 KDT AU 30 JUIN 2005. IL S'ANALYSE COMME SUIT :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Emprunt Obligataire	20 000	20 000	20 000
Emprunt privé CNSS	0	0	0
Ressources Etatiques	6 304	6 452	6 476
FOPRODI	1 306	1 317	1 438
FONAPRA	4 912	5 049	4 952
FOSDA	86	86	86
Mobilisation créances	562	562	562
Crédits partenariat	17 809	23 167	20 417
Ligne PROPARGO	12 796	15 928	14 362
Lignes CFD	5 013	7 239	6 055
Crédit BIRD	3 375	4 057	3 644

Autres fonds extérieurs	31 290	35 583	33 411
Ligne Italienne	8 270	9 155	8 799
Ligne Suedoise	928	1 352	1 141
Ligne FODEP	197	411	248
Ligne Suisse	2 798	3 305	3 052
Ligne Espagnole	1 222	1 074	1 017
Ligne BEI	15 185	17 621	16 419
Ligne K F W	2 084	2 173	2 129
Encours FADES	606	492	606
Dettes rattachées à des ressources spéciales	1 040	1 119	513
Total Emprunts et Ressources Spéciales	80 380	90 940	85 023

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 50 113 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 41 199 KDT au 30 juin 2005. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Provisions	(1)	9 358	8 578	9 463
Comptes de régularisation	(2)	13 360	10 094	10 814
Créditeurs divers		9 077	6 718	7 461
Comptes exigibles après encaissement	(3)	18 318	16 209	13 403
		50 113	41 599	41 141

(1) LES PROVISIONS SONT ANALYSEES COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 595	3 401	4 404
Provisions pour risques et charges	1 653	2 807	2 332
Provisions pour charges de retraites	3 110	2 370	2 727
	9 358	8 578	9 463

(2) LE COMPTE DE REGULARISATION S'ANALYSE COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Charges à payer	7 325	5 577	6 113
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 471	1 581	1 769
Crédits à régulariser et divers	3 564	2 936	2 880
Compte d'ajustement devises	-	-	52
	13 360	10 094	10 814

(3) LE SOLDE DU COMPTE S'ANALYSE COMME SUIV

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
3 APRES ENCAISSEMENT	83 564	71 711	75 040
PORTFEUILLE ENCAISSEMENT	(65 246)	(55 502)	(61 637)
	18 318	16 209	13 403

4.3- CAPITAUX PROPRES**Note 12 - Capitaux propres**

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2006 à 148 225 KDT contre un total au 31 décembre 2005 de 147 604 KDT.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés (*)	Résultat net de l'exercice (*)	Total
Solde au 31-12-2005	50 000	4 010	534	87 440	39	2	7 004	149 029
Réserve extraordinaire				-582		2	0	-580
Réserve à régime spécial			230				0	230
Résultat reportés						4	- 4	
Distribution des bénéfices							- 7 000	-7 000
Amortissement subvention					-17			-17
Réserve légale		351						351
Compte de modification comptable						127		127
Résultat période							6 085	6 085
Solde au 30-06-2006	50 000	4 361	764	86 858	22	135	6 085	148 225

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données**

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2006 un montant de 190 686 KDT contre un solde de 198 348 KDT au 30 juin 2005 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
En faveur d'établissement bancaires et financiers	62 272	68 451	73 463
Etablissements bancaires	58 306	62 654	66 700
Entreprises liées : UTL	966	797	1 763
Engagements sur billet de trésorerie UTL.	3 000	5 000	5 000
En faveur de la clientèle	128 414	129 897	136 173
Cautions fiscales	7 046	7 587	9 022
Cautions pour marchés	58 298	61 328	61 825
<i>En devises</i>	7 179	8 063	8 238
<i>dinars</i>	51 119	53 265	53 587
Cautions douanières	21 447	23 381	22 605
Cautions diverses	33 057	29 854	36 007
<i>En devises</i>	17 426	13 884	19 352
<i>En dinars</i>	15 631	15 970	16 655
Obligations cautionnées	8 566	7 747	6 714
	190 686	198 348	209 636

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 126 357 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 86 409 KDT au 30 juin 2005. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	28 397	6 571	13 166
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	97 960	79 838	70 106
Ouverture de crédits documentaires	73 455	53 275	46 135
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	24 505	26 563	23 971
	126 357	86 409	83 272

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

AU 30 JUIN 2006, LES ENGAGEMENTS SUR CREDITS A LA CLIENTELE TOTALISENT 80 688 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

CE COMPTE ENGLOBE LES PARTICIPATIONS NON LIBEREES. IL SE DETAILLE COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
Maison du banquier	-	161	161
SIDCO	312	312	312
	331	492	492

Note 17 - Garanties reçues

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances	36 688	33 918	36 266
Garanties reçues des banques	69 529	77 736	79 502
Garanties reçues des banques résidentes	1 129	1 136	1 125
Garanties reçues des banques non-résidentes	68 400	76 600	78 377
Nantissement titres	9 419	4 158	6 897
Garanties reçues de la clientèle	282 969	254 829	274 064
	398 605	370 641	396 729

4.5- ETAT DE RESULTAT**NOTE 18 - INTERETS ET REVENUS ASSIMILES**

Le solde de cette rubrique s'élève à 36 562 KDT au 30 Juin 2006 contre un solde de 33 072 KDT au 30 Juin 2005. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	2 037	1 088	2 963
Produits sur opérations de crédit	31 732	29 288	60 010
Revenus assimilés	2 793	2 696	5 745
	36 562	33 072	68 718

PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRE

LES PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRE SE DETAILLENT COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Marché Monétaire au jour le jour	179	2	196
Marché Monétaire à terme	8		5
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	546	277	903
Marché Monétaire en devises	1 238	794	1 798
Autres	66	15	61
	2 037	1 088	2 963

Produits sur opérations de crédit

LES PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT SE PRESENTENT COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	24 195	20 803	43 699
Comptes courants débiteurs	5 567	5 812	11 523
Crédits sur ressources extérieures	1 892	2 299	4 279
Créances douteuses ou litigieuses	78	141	509
Crédits au personnel	-	233	-
	31 732	29 288	60 010

Revenus assimilés

LES REVENUS ASSIMILES SE DETAILLENT COMME SUIV :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	1 230	1 158	2 647
Commissions de découverts	971	1 028	2 063
Commissions sur billets de trésorerie	31	24	49
Report-Déport	366	431	752
Autres Intérêts assimilés	195	55	234
	2 793	2 696	5 745

Note 19 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 9 155 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 9 117 KDT au 30 juin 2005 Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	7 691	7 581	15 074
Commissions de tenues de comptes	1 137	1 220	2 333
Autres commissions	327	316	535
	9 155	9 117	17 942

Note 20 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 038 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 3 134 KDT au 30 juin 2005. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	442	892	1 251
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	102	120	287
Gains/opération BTA-BTC	108	20	62
Résultat des opérations de change	2 324	1 993	4 707
	62	87	125
Intérêts/emprunt obligataire	-	22	16
Dotation/reprise provisions	-	-	-
	3 038	3 134	6 448

Note 21 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2006 un montant de 2 597 KDT contre 2 157 KDT au 30 juin 2005 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	1 099	894	1 840
Dividendes sur portefeuille participation	1 300	1 042	1 354
INT sur titre en portage (1)	216		
+v /cession titres	2	237	316
Etalement prime/décote	(18)	(16)	
	<u>2 597</u>	<u>2 157</u>	<u>3 510</u>

(1) Il s'agit des intérêts sur portefeuille titres en portage relatifs au premier semestre 2006. Il convient de noter que l'étalement des intérêts des titres en portage sur la période du contrat est une méthode adoptée en 2006. En effet, les intérêts des titres en portage n'étaient pas constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus. Ce changement de méthode est appliqué d'une manière rétrospective. L'impact sur les exercices antérieurs est constaté au niveau du compte de modification comptable en capitaux propres pour un montant net de 127 KDT.

Note 22 - Intérêts encourus et charges assimilées

LE SOLDE DE CETTE RUBRIQUE S'ELEVE A 14 867 KDT AU 30 JUIN 2006 CONTRE UN SOLDE DE 12 677 AU 30 JUIN 2005. CE SOLDE S'ANALYSE COMME SUIVANT :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	1 644	1 490	2 856
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	(1) 10 978	8 728	18 555
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	1 940	2 256	4 355
Charges assimilées	305	203	432
	<u>14 867</u>	<u>12 677</u>	<u>26 198</u>

(1) LE SOLDE DE CE COMPTE S'ANALYSE COMME SUIVANT :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Dépôts à vue	1 694	1 358	2 961
Bons de caisse et autres produits financiers	3 842	2 632	5 573
Comptes d'épargne	4 135	3 917	7 983
Certificats de dépôts	1 307	821	2 038
	<u>10 978</u>	<u>8 728</u>	<u>18 555</u>

Note 23 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 023 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 4 074 KDT au 30 juin 2005. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Dotations aux provisions	3 912	5 128	15 903
Reprises de provisions	(1 901)	(1 239)	(15 059)
Pertes sur créances couvertes par provisions	10	78	629
Pertes sur créances non couvertes par provisions	2	184	184
Créances radiées	-	-	10 775
Récupération sur créances radiées		(77)	(80)
	<u>2 023</u>	<u>4 074</u>	<u>12 352</u>

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à (71) KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 7 KDT au 30 juin 2005. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Dotations aux provisions	(106)	(7)	(420)
Reprises de provisions	35	14	65
	<u>(71)</u>	<u>7</u>	<u>(355)</u>

Note 25 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 835 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 7 098 KDT au 30 juin 2005. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Impôts et taxes	289	265	517
Travaux, fournitures et services extérieurs	3 222	2 715	5 804
Transport et déplacement	19	15	37
Frais divers de gestion	3 918	3 314	6 755
Charges sur opérations de leasing	30	34	68
Autres charges d'exploitation	357	755	1 451
	<u>7 835</u>	<u>7 098</u>	<u>14 632</u>

Note 26- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 KDT au 30 juin 2006 contre un solde de 49 KDT au 30 juin 2005. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Plus value de cession d'immobilisations	4	49	75
Moins value de cession d'immobilisations	-	-	(2)
Redressement fiscal			(734)
	4	49	(661)

Note 27 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2006 totalise 3000 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	13 124
Réintégrations	2 740
Déductions (dont provisions)	(7 293)
Résultat fiscal	8 571
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	3 000

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 28 - Liquidités et équivalents de liquidités****Note 28 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 10 845 KDT au 30 juin 2006 contre 66 990 KDT au 30 juin 2005 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/06</u>	<u>30/06/05</u>	<u>31/12/05</u>
Caisse	9 023	8605	8 753
Banque Centrale (comptes ordinaires)	13 539	21 855	15 067
Banques de dépôts (Comptes ordinaires)	4	4	4
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	3 473	4 294	2 610
Banque Centrale (prêts au jour le jour)	47 590	64 369	99 537
Banques de dépôts (prêts au jour le jour)	-	-	15 500
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour)	19 606	21 288	20 271
Banques non-résidentes installées à l'étranger(autres)	2 016	6 631	12 401
Chèques postaux	1	1	2
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	(19)	(66)	-
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(1 720)	(10 578)	(1 864)
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour)	-	(3 100)	-
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour)	(20 000)	(1 000)	-
Banques de développement (comptes ordinaires)	-		(26)
Banques non-résidentes (Emprunts au jour le jour)	(62 668)	(45 313)	(69 996)
	10 845	66 990	102 259

4.7 - AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Note 29 - Résultat par action**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2006, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2006</u>	<u>30/06/2005</u>	<u>31/12/2005</u>
Résultat net (en KDT)	6 085	5 562	7 004
Tantièmes	-	110	-
Résultat net attribuable aux actionnaires	6 085	5 452	7 004
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,609	0,545	0,700
Résultat par action ajusté (en DT)	0,609	0,545	0,700

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2006**

Tunis, le 21 août 2006

*Mesdames, Messieurs les actionnaires de
l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI*

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2006 faisant apparaître un total de capitaux propres de 148 225 mdt et dont le résultat de la période, après estimation des impôts à cette date, s'élève à 6 085 mdt. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI au 30 juin 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

ECC MAZARS

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES
M.T.B.F.

Med Ali ELAOUANI CHERIF

Ahmed BELAIFA